

RESSONS-SUR-MATZ

DECEMBRE 2020

S M L
Studio Mathieu Lucas

SOMMAIRE

Analyse de site	3
Aménagements paysagers	4
- Bosquets forestiers	5
- Haie champêtre	6
- Zone humide	7
- Palette végétale	8
Estimatif	11

ANALYSE DE SITE

Les abords du site sont caractérisés par 3 structures paysagères :

- Boisements

Le paysage est marqué par des boisements autonomes et bien découpés sur les plaines agricoles. Ils créent des fronts boisés denses. Le paysage ne présente pas d'arbres solitaires.

Le nord du site est marqué par un large boisement d'espèces variées composé de feuillus et de résineux. Il offre une lisière dense sur toute la continuité de la D82.

- Lisières arborées

Des boisements linéaires suivent les ruisseaux et les vallées de l'Aronde et du Matz. Certaines lignes arborées suivent également les principaux chemins et les grandes infrastructures.

- Paysage agricole

Entre les boisements, de large surfaces agricoles intensives produisent un paysage ouvert sur l'horizon.

L'aménagement paysager cherchera à dialoguer avec les structures paysagères existantes en créant de nouveaux bosquets arborés sur le site et en favorisant les continuités végétales denses le long de la RD82.



boisements denses

lisières arborées

champs ouverts



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Afin d'intégrer au mieux le projet d'entrepôt et de bureaux sur le site et renforcer localement la biodiversité, le projet de paysage répond à 3 objectifs:

- La plantation de 44 arbres d'espèces forestières sur l'ensemble du site plantés en bosquets.
- La création d'une haie champêtre le long de la limite de parcelle sur la D82 afin de maintenir une densité de plantations importante sur les deux côtés de la route.
- La création d'une zone humide en mesure compensatoire des aménagements existants.



BOSQUETS FORESTIERS

Afin d'accompagner l'intégration paysagère du projet situé entre deux bois denses, 50 arbres sont plantés sur le site sous forme de bosquets resserrés.

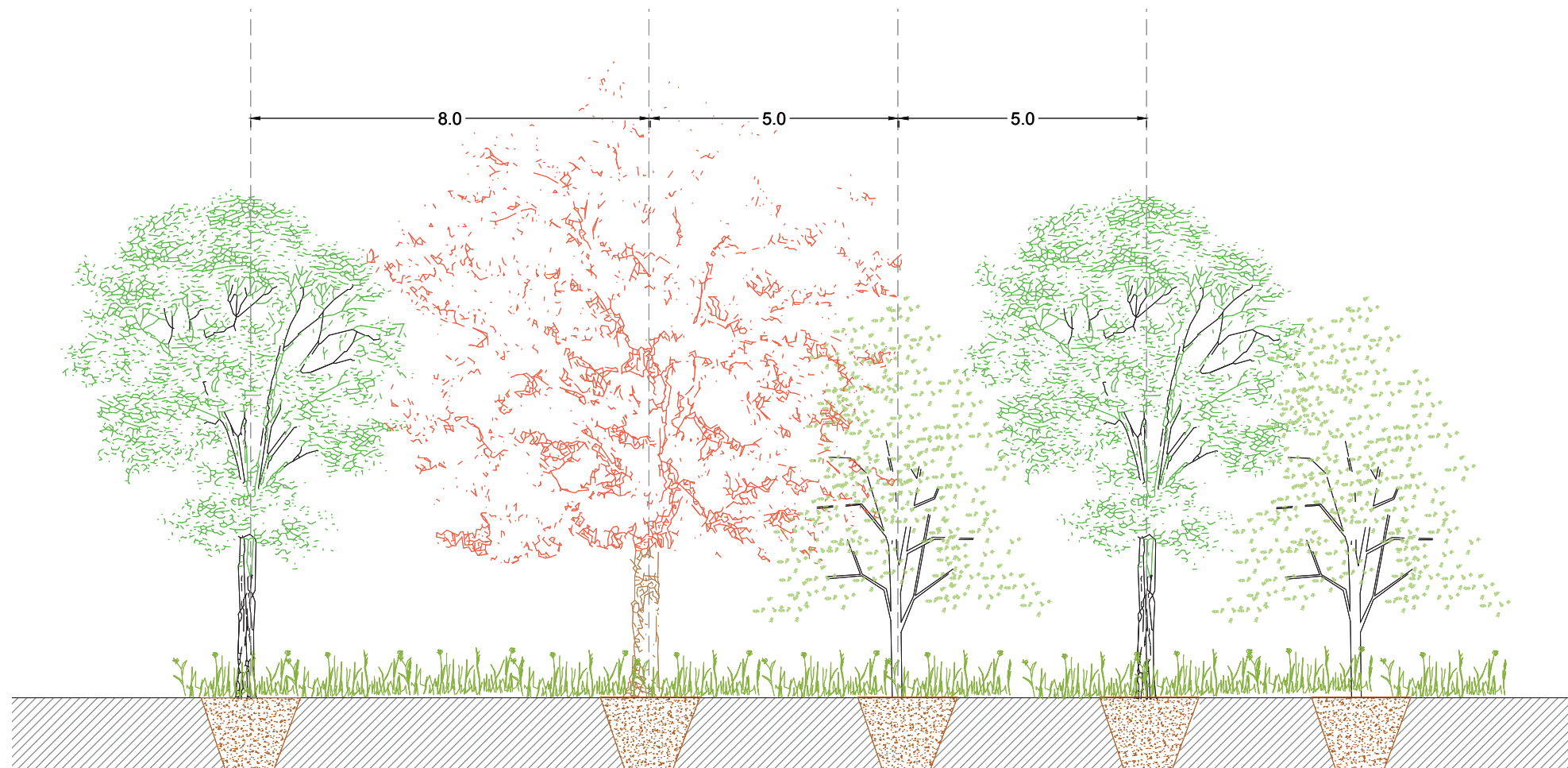
Les arbres sont placés en petits groupes d'espèces variées en respectant une distance minimale de 5m entre les plantations. Ils sont situés sur les espaces de représentation du site, le long des circulations piétonnes, autour du parking voiture et en lisière nord en accompagnement du bois existant.

Après la période de confortement et afin de renforcer la biodiversité au sein de ces bosquets, les tontes peuvent être réduites autour des arbres pour créer des zones de prairie de fauches. Une à deux tontes par an sont ainsi suffisantes autour du pied des arbres.

Une fosse de plantation de 8m³ est préconisée par arbre. Elle doit être remplie de terre végétale. Si le sol est trop compact, un lit de gravier doit être installé pour permettre un meilleur drainage de la fosse.



Bosquets boisés



Espèces forestières

Prairie de fauche

Fosses de plantations 8 m³ / arbre

HAIE CHAMPÊTRE

La haie champêtre assure une forte continuité des plantations sur les deux côtés de la RD 82.

Elle est composée d'espèces locales déjà présentes dans les bois alentours. Elle offre refuge et nourriture à la petite faune et constitue un renfort important pour la biodiversité locale.

Les jeunes pieds des 6 espèces sélectionnées seront plantés aléatoirement en conservant une distance de 1,5 mètre entre les pieds et à 1 m de la clôture.

Un paillage de type BRF est préconisé afin d'apporter de la matière organique et limiter l'apparition d'une strate herbacée qui limitera la croissance des jeunes plants. Une couverture des sols par bâche est à proscrire.

Une fosse de plantation remplie de terre végétale continue sur 50 cm de large et 50 cm de profondeur est préconisée.

Une fois la haie bien installée, une taille annuelle hors des périodes de croissance des plantes (février - septembre) peut être suffisante pour l'entretien. La taille cherchera à conserver une diversité de hauteurs dans les massifs.

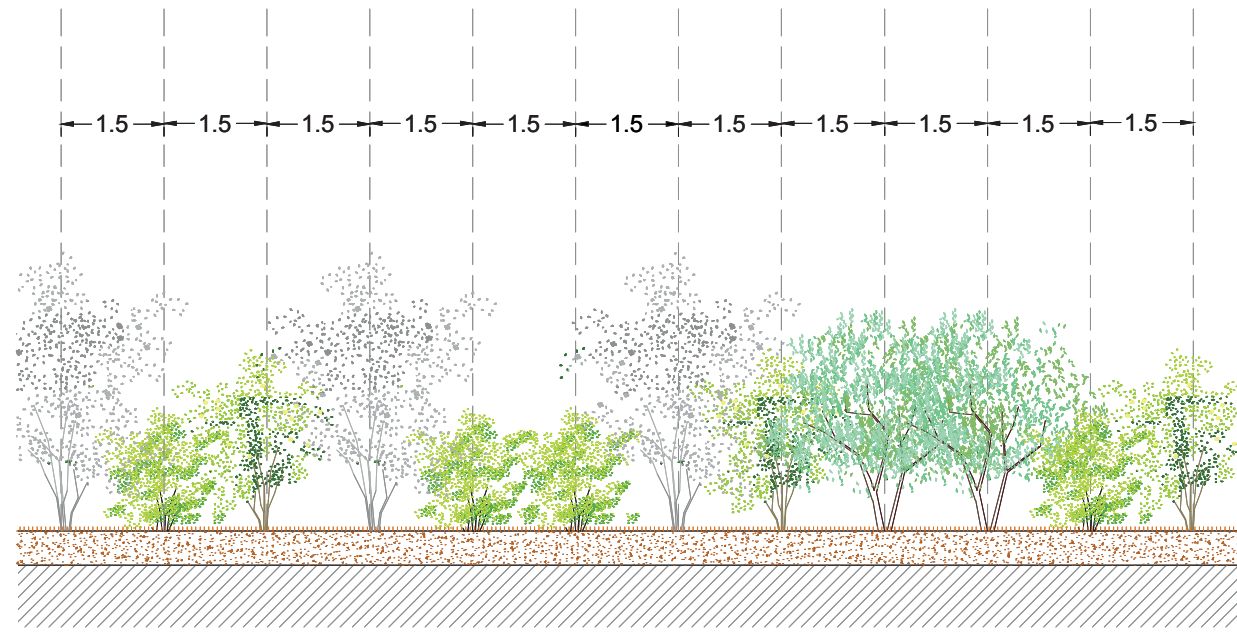


schéma de plantation

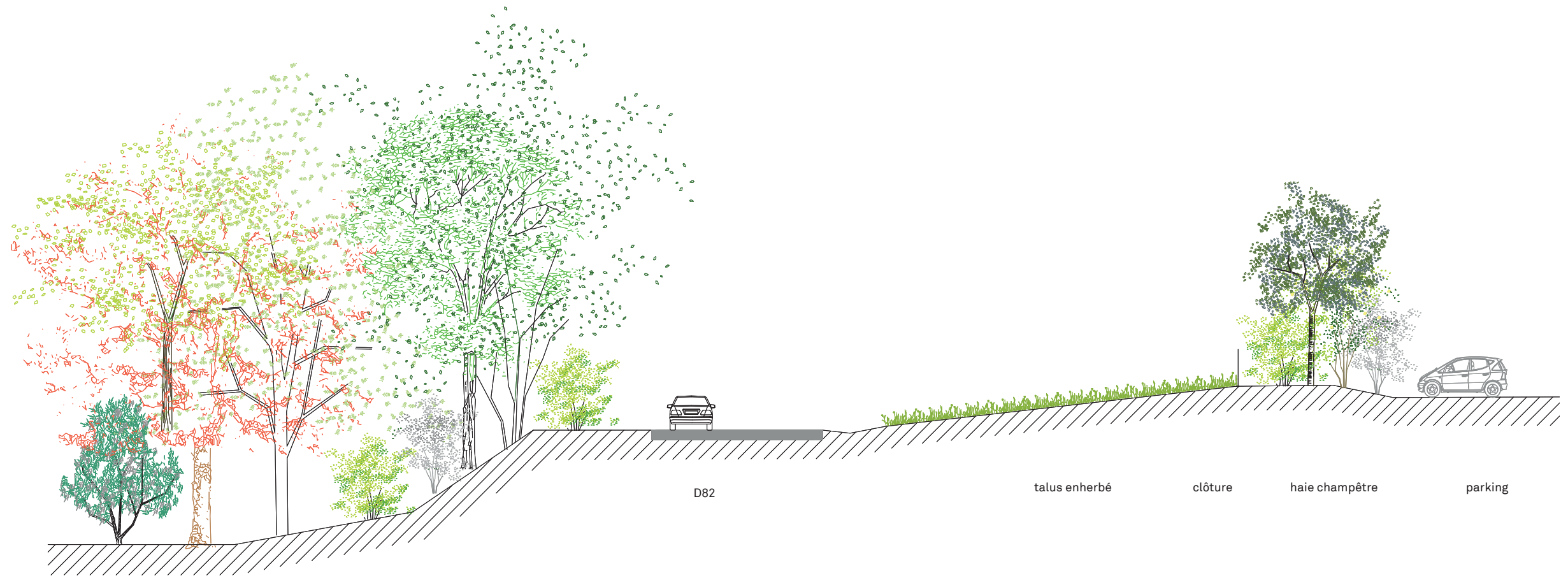
strate arbustive

paillage

fosse de plantation



références de haie champêtre



boisement existant

D82

talus enherbé

clôture

haie champêtre

parking

ZONES HUMIDES

Au sud du site, une zone humide est aménagée en décaissant le sol de 50 cm.

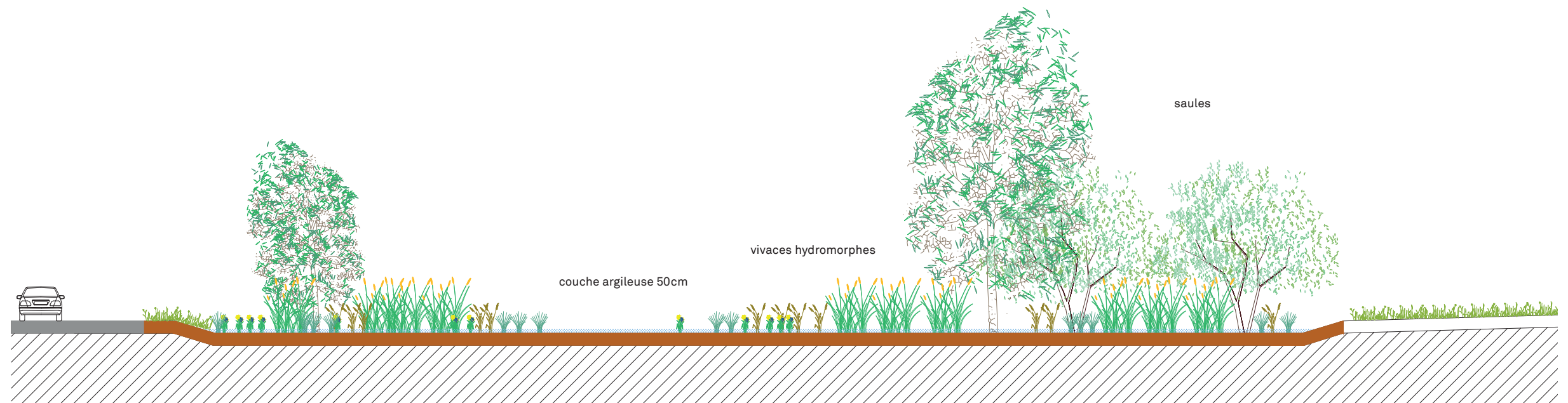
La présence de l'eau permet l'implantation d'espèces caractéristiques de zones humides. Afin de favoriser la création d'un écosystème varié, deux strates de paysage sont implantées.

Une strate arborée de saules permet de caractériser la lisière sud du site.

30% de la surface de la zone humide est ensuite plantée de roseaux et de vivaces hydrophiles.



références de zones humides



PALETTE VEGETALE

GRANDS SUJETS

La palette végétale reprend des espèces locales déjà existantes sur site, natives et présentes dans les boisements alentours afin d'assurer une forte continuité paysagère et un renfort local de la biodiversité. Aucune des espèces sélectionnées n'est considérée comme invasive.

Les arbres présenteront un port libre, moins onéreux et plus adapté au paysage rural. De jeunes arbres sont sélectionnés pour permettre de réduire le coût des aménagements tout en permettant une forte densité de plantations. Les arbres jeunes offrent également une meilleure reprise après la plantation.



Acer campestre
Érable champêtre



Acer pseudoplatanus
Érable sycomore



Betula pendula
Bouleau verruqueux



Carpinus betulus
Charme commun



Quercus Robur
Chêne pédonculé



Fraxinus excelsior
Frêne commun



Pinus sylvestris
Pin sylvestre



Prunus avium
Merisier

PALETTE VÉGÉTALE

HAIE CHAMPÊTRE

La haie vive le long de la D82 reprend des espèces existantes déjà présentes sur le site ou au sein du sous-bois adjacent. Aucune des espèces sélectionnées n'est considérée comme invasive.

Les arbustes offrent nourriture et abri pour la faune locale. La multiplicité des espèces permet une grande variété de floraisons et de couleurs tout au long de l'année.



Cornus sanguinea
Cornouiller sanguin



Sorbus aucuparia
Sorbier des oiseleurs



Crataegus monogyna
Aubépine à un style



Euonymus europaeus
Fusain d'Europe



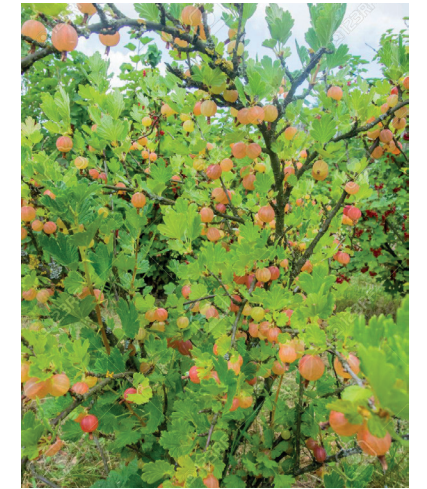
Ligustrum vulgare
Troène commun



Sambucus nigra
Sureau noir



Prunus spinosa
Prunellier



Ribes uva-crispa
Groseille à Maquereau

PALETTE VÉGÉTALE

ZONE HUMIDE

La zone humide présente une palette végétale distincte composée d'espèces adaptées à la présence d'eau stagnante, aux sols hydromorphes et aux fortes évolutions des taux hydriques au cours de l'année.

La palette reprend les préconisations de l'étude Faune-Flore en plantant à 30% une roselière et des vivaces caractéristiques de milieux humides. Aucune des espèces sélectionnées n'est considérée comme invasive. Leur développement sera limité aux zones humides du site.



Salix alba
Saule blanc



Salix caprea
Saule marsault



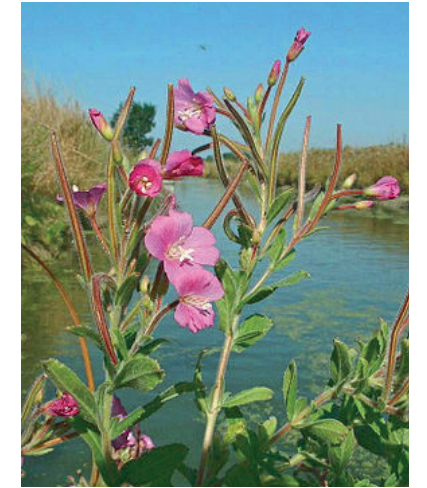
Phragmites australis
Roseau commun



Carex liparia
Laïche des rives



Sparganium erectum
Rubanier dressé



Epilobium hirsutum
Épilobe hirsute



Molinia caerulea
Molinie bleue



Iris pseudocarus
Iris des Marais



Lysimachia vulgaris
Lysimaque vulgaire



Lythrum salicaria
Salicaire commune

Estimatif plantations – Ressons-sur-Matz

SML

Budget prévisionnel des travaux sur la base du plan d'aménagement

1 décembre 2020

POSTE	u	P.U.	Q	Prix. HT
Arbres et accessoires de plantations				
Acer campestre h 300/350 Tige basse branchue	u	285 €	4	1 140 €
Acer pseudoplatanus force 20/25 Tige fléchée	u	430 €	3	1 290 €
Betula pendula h 300/350 Tige basse branchue	u	250 €	5	1 250 €
Carpinus betulus h 250/300 Tige basse branchue	u	250 €	4	1 000 €
Quercus robur h 300/350 Tige basse branchue	u	400 €	5	2 000 €
Fraxinus excelsior force 20/25 Tige fléchée	u	460 €	5	2 300 €
Pinus sylvestris force 25/30 Tige remontée	u	750 €	2	1 500 €
Salix caprea cépée h 250/300	u	300 €	3	900 €
Salix alba Touffe h 200/250	u	100 €	7	700 €
Prunus avium force 14/16 Tige remontée	u	230 €	6	1 380 €
SOUS TOTAL			44	13 460 €
Strates arbustives et vivaces				
Cornus sanguinea 80/100	u	7 €	23	161 €
Sorbus aucuparia 60/80	u	8 €	23	184 €
Crataegus monogyna 60/80	u	8 €	23	184 €
Euonymus europaeus 60/80	u	5 €	23	115 €
Sambucus nigra 60/80	u	8 €	23	184 €
Ligustrum vulgare 60/80	u	7 €	23	161 €
Prunus spinosa 60/80	u	8 €	23	184 €
Ribea uva-crispa 60/80	u	5 €	23	115 €
SOUS TOTAL			184	1 288 €
Plantations zones humides				
Plantations vivaces et roseaux zone humide sur 30% de la surface	m ²	5 €	1100	5 500 €
SOUS TOTAL				5 500 €
Accessoires de plantations				
Tuteurs et ventilation de mottes	u	30 €	44	1 320 €
Paillage haie champêtre (1 m3 / 10 m linéaire)	m3	30 €	30	900 €
SOUS TOTAL				2 220 €

TOTAL hors GARANTIE ENTRETIEN				22 468 €
--------------------------------------	--	--	--	----------

Garantie entretien				
Entretien 1ère année	15%			3 370 €
Entretien 2ème année	12%			2 696 €
Entretien 3ème année	8%			1 797 €
SOUS TOTAL				7 864 €

TOTAL Plantations				30 332 €
--------------------------	--	--	--	----------